

L'élan barbezilien

Le magazine de la ville de
Barbezieux-Saint-Hilaire

N°9
DÉCEMBRE
2022

Dossier

**La vie
associative
retrouve sa place
dans notre quotidien**

Actualité

**Nouveau site internet
de la commune**

Du côté des habitants

**Comités de quartiers &
Conseils municipaux des enfants
et des jeunes**





4-7
Rétrospective

8-10
Actualités

Un nouveau site internet
pour la mairie plus proche de vous

Prise de rendez-vous en ligne
pour les titres d'identité

Pourquoi la requalification
de l'îlot Marcel Jambon ?

Nouveau téléservice
pour les dépôts des demandes
d'autorisation d'urbanisme

Une nouvelle directrice
générale des services

Où en est le plan local
d'urbanisme intercommunal ?

Des nouveaux professionnels
de santé s'installent

dossier

11-16
La vie associative
retrouve sa place
dans notre quotidien

17-18
Economie

19-20
Environnement

21
Sport

22
Social

23-24
Du côté des habitants

25-26
À la médiathèque

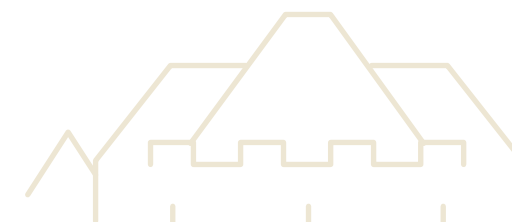
27
Quoi de neuf
à Saint-Hilaire ?

28
Le mot de l'opposition

29-30
Portraits
Christian Benoit
Suzette Jardry

31
Vos questions /
nos réponses

édito



**André
MEURAILLON**
Maire de
Barbezieux-
Saint-Hilaire

**Chères barbeziliennes,
Chers barbeziliens,
Chères Saint-Hilairoises,
Chers Saint-Hilairois,**

L'année 2022 a été une année pleine de surprises. Un air de légèreté nous a porté avec la fin des restrictions sanitaires et rarement nous n'avions pu sentir une ambiance aussi festive dans les rues de notre commune, favorisant le partage et la joie de nous retrouver.

Le retour des temps heureux

Nous avons à cœur de pouvoir enfin accueillir nos villes jumelles de Wolfratshausen, Vignola et Chardonne.

La commune a profité de l'inauguration officielle de la place du château pour se réapproprier son histoire médiévale lors des Barbezivales. Cet événement a rassemblé près de 2 000 personnes.

De nombreux autres événements tels que la fête de la musique, les marchés nocturnes, les concerts ont permis de faire raisonner les murs de notre cité de notes de musique, mais également de rires et de moments de joie.

Enfin la foire exposition a clôturé cette période estivale, en réunissant plus de 30 000 personnes au cours d'un moment de retrouvaille entre amis ou en famille. Ce rendez-vous est devenu incontournable pour notre territoire.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, nous tenons à remercier les associations, les bénévoles, les services municipaux, l'ensemble des chevilles ouvrières, et bien évidemment les participants de ces diverses manifestations, sans qui tout cela ne serait pas possible.

Les défis de demain à relever

Depuis 2017, nous avons entrepris un ambitieux plan de revitalisation de notre centre-bourg, et la commune,

avec ses divers partenaires, a réalisé en moins d'une décennie environ 18 millions d'euros d'investissements pour conforter son attractivité.

Après l'aménagement de la route d'Archiac, nos efforts se poursuivent avec les travaux à venir de la rue du Docteur Meslier, des aires de covoiturage et de camping-car (avenue Félix Gaillard) et surtout l'ambitieux projet de l'îlot Marcel Jambon, dont la démolition a débuté le 17 octobre.

Mais l'année 2022 est également pleine de contrastes avec un environnement international perturbé, ayant des répercussions sur notre quotidien, entre une inflation galopante et des charges accrues pour notre commune, notamment sur les coûts des énergies.

Cette nouvelle donne économique oblige notre commune à faire un plan d'économie important pour dégager de nouvelles marges et nous permettre de poursuivre la rénovation de notre belle cité du Sud Charente. C'est dans cette réflexion que nous avons notamment réduit un peu plus notre impact lumineux et, à regret, que nous avons décidé de ne pas installer de décorations de Noël lumineuses.

D'autres efforts et économies devront être réalisés au cours des prochains mois. Dans cette période incertaine, nous devons faire mieux avec moins de ressources pour que notre commune poursuive sa mue.

Avec l'ensemble du conseil municipal, et les agents de la commune, nous vous adressons tous nos vœux de bonheur, de santé et nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

André MEURAILLON



28 janvier 2022

Concours des dessins de Noël

Cette 4^{ème} édition s'est une nouvelle fois déroulée à Plaisance en raison des mesures sanitaires.

Les 35 enfants participants, âgés de 3 à 12 ans, ont tous été récompensés.



Fête foraine et chasse aux œufs de Pâques

16 avril 2022



Concours des peintres

Cette 6^{ème} édition a connu un franc succès avec 11 participants. René Prince a remporté le 1^{er} prix du jury et du public.

Pour la 1^{ère} fois, le prix jeune a été décerné à Elise Chapelier

4 & 5 juin 2022



25 mars 2022



Récompenses aux sportifs

Après deux ans d'absence, les sportifs et bénévoles des associations Barbeziliennes ont enfin pu être mis à l'honneur et récompensés pour leur engagement et leurs performances.



180 ans de la caserne des pompiers

Le public a pu profiter de nombreuses animations : visites de la caserne, démonstrations des différentes spécialités (désincarcération, tyrolienne...). La soirée s'est terminée avec le traditionnel bal.



21 mai 2022



28 mai 2022

Fête mondiale du jeu



10 juin 2022

Course cycliste semi-nocturne



Fête de la musique

18 juin 2022



8 juillet 2022

Récompenses des bacheliers

Les 14 bacheliers ayant reçu une mention « très bien » ou « bien » ont reçu des bons d'achat à valoir chez les commerçants.



14 juillet 2022

Feu d'artifice et soirée festive



17 septembre 2022

Journées Européennes du patrimoine

Le circuit des remparts a fait escale à Barbezieux-Saint-Hilaire. Près de 300 véhicules de collection se sont relayés sur la place du château, dont les célèbres bugatti d'époque.



24 septembre 2022

Course de caisses à savon

La course de caisses à savon a fait son grand retour après 2 années d'absence.

31 bolides « en délire » ont fait le show jusque tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des spectateurs.



25 juillet 2022

Festival de Confolens



7 août 2022

Eurochestries

Dans le cadre du festival des Eurochestries, la commune a accueilli le chœur Ukrainien Mukachevo.

Octobre rose

Octobre Rose est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

La ville de Barbezieux-Saint-Hilaire s'est une nouvelle fois mobilisée avec l'aide de la Fraternelle Athlétisme Barret Barbezieux (FABB), de Sport Santé Sud-Charente, du Contrat local de Santé et le soutien de nombreux professionnels de santé.

Plus de 350 personnes ont participé au trail urbain et à la marche.

Les gains, d'une valeur de 2 000€, ont été reversés à la ligue contre le cancer et à l'association « Fleurs d'Isa ».



Forum des associations

Près de 800 visiteurs sont venus à la rencontre des bénévoles des associations Barbeziliennes, et ont pu découvrir les nombreuses activités proposées.



10 septembre 2022



2 octobre 2022

un nouveau site internet pour la mairie plus proche de vous



Soucieux d'améliorer notre communication, nous vous présentons en décembre dernier la **nouvelle identité visuelle de la commune** : un logo et une charte graphique plus modernes et dynamiques, ainsi qu'une nouvelle maquette plus colorée et lisible pour le magazine municipal.

Après plusieurs mois de travail, c'est désormais le site internet municipal qui fait peau neuve.

Plus actuel, plus pratique, plus proche de vous... Le site internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé. Une présentation épurée, avec des rubriques clairement identifiables, facilite la navigation.

L'accès à l'information y est simplifié. Dès la page d'accueil, vous pourrez accéder aux onglets « Vos démarches », « En 1 clic », aux actualités, à l'agenda et à des entrées

90 000 visites par an

par thèmes (Découvrir la ville, Vivre à Barbezieux, Vie pratique, Bouger et sortir).

Vous trouverez tout en haut de la page une barre de recherche, par mots clés.

Ce site internet propose également de **nouveaux services aux habitants**. De nombreux formulaires en ligne ont été intégrés au site (rendez-vous en ligne, réservation de salles, demandes d'actes d'état-civil...) vous permettant ainsi de nous transmettre en instantané vos demandes.

Ce mode de communication que nous mettons à disposition de tous, Barbeziliens, Saint-Hilairois et toute personne s'intéressant à notre commune, complète nos autres moyens d'information (magazine municipal, application mobile Intramuros, panneaux d'information, réseaux sociaux).

Il permet de réduire significativement les diffusions de papier, et donne accès aux informations et démarches, à tout moment.

Prise de rendez-vous en ligne pour les titres d'identité

Les mairies équipées d'un dispositif de recueil doivent faire face à une demande croissante de titres d'identité (carte d'identité et passeport) impliquant une augmentation des délais pour le traitement des dossiers et pour la prise des rendez-vous.

À cela s'ajoute un nombre important de rendez-vous non-honorés.

Forte de ce constat, la mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire a adhéré à la **plateforme de prise de rendez-vous en ligne RDV360** afin d'optimiser ces délais.

Vous pourrez ainsi prendre rendez-vous en ligne à tout moment, le

modifier ou bien profiter d'un désistement...

La plateforme vous invitera à faire votre **pré-demande en ligne**, pour améliorer le temps de traitement de votre dossier en mairie.

La **liste des documents** à fournir sera indiquée pour éviter un oubli le jour du rendez-vous, et éviter ainsi un report de prise en charge de votre dossier.

Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un **mail de confirmation de rendez-vous, ainsi qu'un sms de rappel de rendez-vous**, afin de limiter au maximum le nombre de rendez-vous non honorés.



Cette plateforme nous permettra également d'échanger avec vous par mail ou sms pour plus de réactivité en cas de difficultés rencontrées sur la gestion de votre dossier.

Cette plateforme est accessible depuis notre site internet **www.mairie-barbezieux.fr** ou directement sur : **https://www.rdv360.com/mairie-de-barbezieux-st-hilaire**

Pourquoi la requalification de l'îlot Marcel Jambon ?



L'îlot Marcel Jambon se trouve à une position stratégique d'entrée dans l'hypercentre en venant de la place du château.

Il est concerné par une **vacance résidentielle et commerciale, allée à une forte dégradation du bâti**. En effet, plusieurs éléments structuraux menacent ruine et sont frappés d'un arrêté de péril imminent.

Le projet de requalification s'inscrit dans la démarche politique de **revitalisation du centre-ville** engagée depuis 2014 par la commune. L'objectif est de **réhabiliter ce bâtiment vétuste, afin de mettre en sécurité les avoisinants et d'y reconstruire des logements**.

Ce projet est piloté conjointement avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine.

Une importante opération de déconstruction est prévue à compter du 17 octobre 2022 jusqu'au printemps 2023.

« L'intérêt patrimonial du bâtiment sera pris en compte. Une façade sera même conservée. »

André Meurailon, Maire

Les façades de la rue Marcel Jambon ont fait l'objet d'un relevé précis par un géomètre afin que le projet de reconstruction respecte ce style traditionnel.

L'OPÉRATION DE DÉCONSTRUCTION SE DÉROULERA EN PLUSIEURS PHASES :

- Sécurisation des bâtiments ;
- Désamiantage ;
- Curage : évacuation des éléments intérieurs ;
- Désolidarisation manuelle ou sciage au droit des mitoyens conservés ;
- Déconstruction et démolition mécanique : structure du haut vers le bas ;
- Traitements avoisinants : reprise des façades, traitement pied de mur, confortements ;
- Traitement plateforme : remblaiement, talutage, gestion eaux pluviales, clôture ;
- Repli installation : Evacuation installations, nettoyage des abords.

Nous sommes conscients que ces travaux vont engendrer des nuisances pour les riverains. Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, merci de privilégier l'envoi de messages sur l'adresse suivante : **chantier.marcel-jambon@mairie-barbezieux.fr**

Nouveau téléservice pour le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme



Les dossiers de demande d'autorisation du droit des sols (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir) peuvent être maintenant déposés sous forme dématérialisée :

<https://sve-4b.sirap.fr/>.

Le dépôt en format papier reste bien sûr toujours possible auprès de la mairie concernée par le projet.

Une nouvelle directrice générale des services



Nathalie Bajata

Directrice générale des services sur la commune de Linars, Nathalie Bajata a pris ses fonctions le 25 avril dernier en remplacement de David Puigrenier

Où en est le plan local d'urbanisme Intercommunal ? (PLUi)

29/09/2022

Arrêt du projet de PLUi en Conseil Communautaire. Il est consultable sur le site de la Communauté de Communes des 4B, depuis un lien sur le site de la mairie.

15/10/2022

Les Personnes Publiques Associées (PPA) et les communes ont trois mois pour formuler leurs avis.

Les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées doivent désormais être en corrélation avec le projet de PLUi faute de quoi un sursis

à statuer sera opposé à la demande. Cela signifie que la réponse à la demande d'autorisation sera différée jusqu'à l'opposabilité du PLUi.

Mars 2023

Une enquête publique sera réalisée pendant un mois.

Les administrés seront informés par voie de presse, d'affichage et sur les sites des communes et de la Communauté de Communes des 4B.

Les usagers pourront rencontrer les commissaires-enquêteurs en mairie afin de leur faire part de leurs

remarques et de leur présenter leurs projets.

Septembre 2023

Le PLUi deviendra exécutoire.

Chaque pétitionnaire concerné par un sursis à statuer devra envoyer un courrier à la mairie afin de solliciter l'instruction de sa demande.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie au 05 45 78 75 77 ou urbanisme@mairie-barbezieux.fr.

Des nouveaux professionnels de santé s'installent



Le **cabinet d'ophtalmologie**, situé **5 route de Jonzac**, a réouvert au printemps dernier. Le **docteur Dang** et son équipe accueillent les patients pour toutes les pathologies des yeux.

L'optométriste et **l'orthoptiste** reçoivent les patients toute la semaine. Ce sont elles qui réalisent les mesures et assurent le renouvellement et/ou l'adaptation des corrections optiques (lunettes et lentilles).

L'ophtalmologiste supervise tous les résultats par télémedecine et reçoit les patients concernant les maladies

de l'œil ainsi que les affections de la vue lors de ses venues.

Le cabinet est doté d'un équipement de télémedecine à la pointe de la technologie.

Nous avons la possibilité d'effectuer une certaine d'analyses différentes. C'est un équipement très complet.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05 17 21 80 82.

Le saviez-vous ?



Le cabinet du Docteur Dang accueille **une kinésithérapeute spécialisée en pelvi-périnéologie, Camille Latour.**

La rééducation du périnée n'est pas exclusivement réservée aux femmes. Elle peut être indiquée dans le cadre de diverses problématiques, indifféremment du sexe et de l'âge.

Il existe plusieurs situations qui peuvent fragiliser le périnée, comme certaines interventions chirurgicales, certains cancers, la ménopause, l'obésité, les grossesses et les accouchements, certains sports.

Les consultations de rééducation pelvienne sont aussi ouvertes aux enfants, dans le cas de troubles urinaires ou colo-proctologiques.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 18 86 89 49.



La vie associative retrouve sa place dans notre quotidien



Les anniversaires de jumelage enfin fêtés !

Da gauche à droite : A. Meuraillon, E. Muratori, K. Heilinglechner, et F. Neyroud



Le saviez-vous ?



Le concept de « jumelage » est né au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'idée du jumelage avait pour objectif de resserrer les liens entre les nations européennes et de les réconcilier.

La ville de Barbezieux Saint-Hilaire est jumelée avec trois villes d'Europe :

- > Wolfratshausen, Bavière, Allemagne (1970)
- > Vignola, Emilie Romagne, Italie (1982)
- > Chardonne, Canton de Vaud, Suisse (1986)

Les anniversaires de jumelages se sont déroulés les 20 & 21 mai. Nous avons fêté le 50^{ème} anniversaire du jumelage entre Barbezieux et Wolfratshausen, que nous n'avions malheureusement pu fêter en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, et le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre Barbezieux et Vignola.

Le concept de jumelage se veut vecteur de paix. Les jumelages constituent des occasions uniques d'échanges et de contacts étroits entre les populations.

Outre les échanges scolaires, les principaux échanges ont lieu à l'occasion de fêtes spécifiques, ou manifestations marquantes et importantes pour chacune des villes jumelles.

Depuis les nombreuses années de jumelage, un fort lien d'amitié s'est mis en place entre nos différentes villes jumelles.

Le conflit et les drames humains liés à la guerre en Ukraine doivent nous

rappeler que la paix dans le monde est toujours à conquérir ou à préserver.

La dernière rencontre avec nos jumeaux remontait au 18 juin 2016 à l'occasion des 30 ans de jumelage avec Chardonne.

André Meuraillon, Maire

Pour l'occasion, une collection métiers d'art mettant à l'honneur nos jumelages avait été inaugurée dans le jardin de l'Hôtel de ville.

Nous aurions dû fêter nos 50 ans de jumelage avec la commune de Wolfratshausen en 2020. Malheureusement, la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a frappé le monde entier, nous a contraint à annuler ces rencontres, mais aussi tous les échanges qui existaient entre nos pays.

Certes, nous avons pu garder contact grâce aux technologies actuelles, mais cela ne remplace en aucun cas les rencontres chaleureuses, les moments de partage et d'échanges.

C'est donc avec une vive émotion que se sont déroulées ces retrouvailles.

Nos jumeaux ont pu profiter le vendredi soir d'une soirée de gala animée par l'école départementale de musique et l'orchestre de Wolfratshausen.

La cérémonie officielle s'est déroulée le samedi matin en présence des pompiers, qui fêtaient le même

weekend les 180 ans de la caserne de Barbezieux. Après les discours du maire de Barbezieux-Saint-Hilaire André Meuraillon, du maire de Wolfratshausen Klaus Heilinglechner, du maire de Vignola Emilia Muratori, et du maire de Chardonne Fabrice Neyroud, les chartes d'amitié ont été signées et un olivier, symbole de paix, a été planté.

Je forme le vœu que le jumelage entre nos communes permette à de nombreux jeunes et à leurs familles de construire ensemble un avenir toujours plus riche en découvertes et en amitiés.

André Meuraillon, Maire

Le comité de jumelage



L'organisation du jumelage est confiée à une association, le Comité de Jumelage, qui a pour but d'animer, de développer des relations privilégiées et des échanges d'ordre culturel, social, économique, touristique et sportif.

Vous souhaitez participer aux rencontres qui sont organisées régulièrement entre les villes jumelles? Il vous suffit d'adhérer au comité de jumelage (06 88 16 02 63).



Une fête médiévale haute en couleur

Initialement programmée en juin 2020, la 1^{ère} édition de la fête médiévale s'est déroulée les 1^{er} et 2 juillet. De nombreuses animations ont rythmé le weekend pour le plus grand plaisir des spectateurs.

On l'attendait avec impatience ! Cette fête médiévale était programmée dans le cadre de la requalification de la place du château et ses abords. L'objectif était de profiter de l'inauguration de la place pour créer un temps fort d'animation afin que la population se réapproprie cet espace.

Le top départ des festivités a été donné avec l'inauguration de la place du château, puis de celle des façades de la mairie, en présence de nombreux partenaires institutionnels, des entreprises, des habitants.

Tout au long du weekend, le public a pu découvrir les savoir-faire d'exception des artisans d'art sur la place, ainsi que ceux des créateurs en cœur de ville.

Un camp médiéval a été reconstitué derrière le château par l'association « Au grès des Armes », l'occasion pour les spectateurs de découvrir les modes de vie de l'époque médiévale, et de profiter de démonstrations de combats et de matchs de soule.

La troupe médiévale de Montguyon a rythmé le weekend grâce à ses danses. Les volontaires ont même pu s'initier.

Le samedi soir, le public s'est déhanché au rythme de la musique celtique des Crog, avant de profiter du mapping (travail des étudiants de l'école Objectif 3D d'Angoulême) projeté sur la façade du château.

Les animations se sont poursuivies le dimanche avec la participation des comités de quartier. Outre le stand de

Le saviez-vous ?



Un association a été créée pour pérenniser cette belle manifestation. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux si vous souhaitez être bénévole (06 98 84 69 26).

Rendez-vous les 1^{er} et 2 juillet 2023 pour la 2^{ème} édition !

jeux qu'ils ont animé ensemble place de l'église, ils ont défilé dans leurs costumes d'époque hauts en couleurs.

Pour les passionnés d'histoire, le président de la société archéologique, historique et littéraire de Barbezieux, Patrick Dubuis, a invité la duchesse de La Rochefoucauld à animer une conférence sur sa famille, longtemps propriétaire du château.



Inauguration de la place du château



Inauguration des façades de la mairie



Camp médiéval



Ecole départementale de musique



Danses médiévales



Concert des Crog



Conférence de la duchesse de La Rochefoucauld



Chorale de Saint-Hilaire



Démonstration de combat



Mapping



Match de soule



Stand des comités de quartier et jeux



Déambulation





Beau succès pour le retour de la foire exposition

Après deux ans d'absence, la 39^{ème} édition de la foire exposition a battu les records de l'année 2019 avec plus de 30 000 visiteurs, pour la plus grande joie des organisateurs et bénévoles.



Pour cette édition consacrée au cheval, les cavaliers d'Hippicure de Brossac ont fait le show avec différentes animations et démonstrations.



Vendredi soir, Chimène Badi, qui avait déjà fait le déplacement en 2015, a ravi le public.



Samedi soir, le Collectif Métissé, qui s'était déjà produit en 2018, a mis le feu sur scène.



Dimanche soir, Amir, chanteur révélé par la célèbre émission The Voice, a conquis plus de 15 000 fans.

La foire exposition en chiffre

 **230**
Bénévoles

 **270**
Exposants

 **30 000**
Visiteurs

40^{ème} édition

Rendez-vous les 1^{er}, 2 et 3 septembre 2023 pour la 40^{ème} édition, dont le thème sera les jeux intercommunaux !

Ça bouge chez les commerçants

ILS ONT OUVERT PRÈS DE CHEZ VOUS



La maison des valeurs

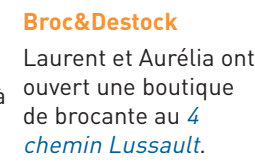
Laurette a ouvert une recyclerie où elle récupère vos dons (vaisselle, livres, vêtements, jouets, meubles...) qui sont recyclés et revendus à petits prix.

3 route de la Croix du Rat.



Zoomalia

Andy et Anaïs ont ouvert une animalerie au 25 D avenue Vergne.



Broc&Destock

Laurent et Aurélia ont ouvert une boutique de brocante au 4 chemin Lussault.



La cocotte gourmande

Fabien a installé son activité de conserverie artisanale bio au 44 rue du Commandant Fougerat.



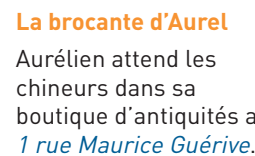
Panthere tattoo piercing

Laurence a ouvert son salon de tatouage au 28 Boulevard Gambetta.



Loc Van

Fannie vous propose la location de vans aménagés au 18 avenue d'Aquitaine.



La brocante d'Aurel

Aurélien attend les chineurs dans sa boutique d'antiquités au 1 rue Maurice Guérive.



Bric Brac d'Elo

Eloïse et Christian Doucet ont ouvert un magasin de destockage géré par Jorge au 51 rue de la République.

BIENVENUS AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES



1ère Avenue

Michèle et Guy sont les nouveaux propriétaires de la pizzeria au 6 rue Sadi Carnot.



Yves Rocher

Emmanuelle a repris la boutique de cosmétique au 32 rue Victor Hugo.



La tribune

Sébastien a repris le bar à bières et à vins au 23 avenue Vergne.

La foire tous les 2^{èmes} mardis du mois



Dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg et conformément aux résultats des enquêtes menées auprès des clients, la municipalité a pris la décision de fixer un seul et unique jour de foire mensuelle, le 2^{ème} mardi de chaque mois. Des dégustations sont également proposées avec la participation des comités de quartier et de l'association des commerçants. Les marchés habituels des mardis, vendredis et samedis sont bien évidemment maintenus. L'objectif est de créer un rendez-vous foire et d'augmenter le nombre de commerçants ambulants.

Bonne retraite Danièle



Danièle Borderedon

Après 39 ans à la tête du magasin Yves Rocher, Danièle Borderedon a cédé les rennes de sa boutique. Elle a été présidente de l'association des commerçants et conseillère municipale. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

Barbezieux-Saint-Hilaire : ville et métiers d'art

LE CONCOURS ATELIERS D'ART DE FRANCE



La commune a été sollicitée, pour la 2nde année consécutive, par Les Ateliers d'Art de France afin d'organiser le concours pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

Ce concours met en lumière les savoir-faire d'excellence des artisans d'art sur le territoire national en récompensant, à l'échelle régionale, les pièces d'exception créées par des professionnels de grand talent.

Gaël Gaborel, fabricant de globes terrestres à Cognac, a remporté le prix dans la catégorie «patrimoine» et Mark Collet, fabricant de luminaires à Limoges, celui de la catégorie «création».

Les 14 œuvres en lice étaient exposées au château du 24 au 26 juin.



RETOUR DU SALON DES MÉTIERS D'ART



Organisé par l'association de l'ébénisterie et métiers d'art de Barbezieux, le salon, après 8 ans d'absence, a été un franc succès.

Plus d'un millier de visiteurs sur 3 jours sont venus découvrir les œuvres et le savoir-faire des 23 artisans d'art présents pour l'occasion.

LA BOUTIQUE DES ARTISANS D'ART

ARTISANALEMENT VÔTRE - 8 RUE ST-MATHIAS



Marie-Christine Garon (tapisserie d'ameublement - MC tapisserie GARON), Leslie Gaillard (restauratrice de tableaux - Atelier des Pinceaux Agiles), Bénédicte Clergeau (abajouriste - Les gammes d'Olbreuse), Anne-Marie Merle (rempailleuse - Atelier Merle), Ghislaine Esnault (céramiste), Lily Bahuon (maroquinière - Atelier Lily B), Tiphaine Gillet Prou (ébéniste - Ebénisterie DREAM), Tatiana Patte (feutrière - Feutroë), Marie Couprie (créatrice de sac - Maricoud), Adrien Pailler (créateur de luminaires - Once upon a light), Corinne Genty (couture - Les cousettes de Corinnelle), Dorothee Elwart (teinturière - L'écharpe d'Iris).

LA BOUTIQUE DES CRÉATEURS

À LA CROISÉE DES ARTS - 2 RUE DU MINAGE



Isabelle Louvrièr (broderie or), Emeline Volvert (bijoux en cuir), Marinelle Depaquis (casquettes et chapeaux), Olivier Olivo (bois flotté et upcycling), Audrey Chapeau (peinture sur porcelaine et céramiste), Bernard Audureau (laines teintées végétales), Stéphanie Pannetier (recyclage bois), Franck Judet (apiculteur), Françoise Guibouin (savonnerie artisanale), Voahangy Pakotoniaina (valeur de Madagascar), Cindia Neveu (bougie), Cyndy Coiffard (bijoux en perles naturelles), Judith Hibou (vêtements et accessoires en wax), Juliette Baron (autrice), Anne-Marie Mondion Gillac (autrice).

Extinction de l'éclairage public...



Depuis 2016 la commune a porté une attention toute particulière pour limiter la pollution lumineuse. La commune a procédé au remplacement de l'ensemble des lampadaires à vapeur de mercure, environ 300 points lumineux, une technologie économe.

En 2017, un éclairage différencié a été mis en place, avec une zone centre bourg et une zone de grand passage, éclairée toute la nuit, puis une seconde zone plus résidentielle et bénéficiant d'une extinction de l'éclairage de 1h du matin à 6h.

“Cette politique environnementale a diminué d'environ 23% la consommation électrique de l'éclairage public passant de 80 000€ à 65 000 € par an.”

Vincent Renaudin, Adjoint au Maire

Le contexte du conflit ukrainien et l'envolée des prix de l'énergie nous contraignent à réagir de toute urgence.

La commune, ainsi que la communauté de communes des 4B, se sont engagées conjointement à **éteindre l'ensemble des éclairages publics de l'espace urbain entre 00h00 et 6h00 du matin**, ce qui représente un peu plus de 1300 points lumineux.

Cette démarche est bonne pour l'environnement, mais également pour la santé, et les finances communales.

... et économies d'énergie

“Le tarif de l'électricité pour la commune passerait de 55€ par MWh à 600€ le MWh en 2023.”

Vincent Renaudin, Adjoint au Maire

Cette crise énergétique nous pousse à envisager différentes solutions.

Ainsi, nous avons procédé à l'extinction de nos 3 panneaux lumineux la nuit (de 22h à 7h).

Nous avons pris la lourde décision de ne pas mettre en place d'illuminations pour les fêtes de fin d'année, mais seulement des décorations.

Nous travaillons également à un plan de renouvellement de nos éclairages publics pour basculer progressivement au LED mais cela induit des investissements importants.

L'ensemble des agents communaux ont été sensibilisés, avec la mise en place de différentes mesures : extinction du matériel informatique, chauffage abaissé...

La commune est également en train de passer en revue les équipements communaux, salles des fêtes, gymnases, locaux mis à disposition des associations, pour mieux réguler les éclairages et les chauffages. Certains éclairages vont être changés et des pendules ou des thermostats vont être installés. L'ensemble des usagers des bâtiments communaux et des associations vont également être mis à contribution.

Un diagnostic énergétique est en cours sur les principaux bâtiments communaux afin d'engager au cours des prochaines années des travaux de rénovation.

La commune travaille d'ores et déjà à un plan d'économie général pour le budget 2023.

Le saviez-vous ?

Pour remplacer les décorations lumineuses de Noël, les comités de quartier vont procéder à la **décoration de sapins de Noël** dans les différents quartiers.

L'idée est de mettre en place une action intergénérationnelle en associant le centre de loisirs, les maisons de retraite, le club des aînés, et tous les habitants qui le désirent.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents de quartier !

Nous invitons les habitants à décorer leurs maisons, jardins, clôtures, avec des décorations éco-responsables, confectionnées en matériaux naturels, recyclés ou récupérés.

2024 : le tri des déchets alimentaires



Restes de repas, épluchures, aliments non consommés... **Les déchets alimentaires représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs.** Ils constituent donc un enjeu décisif en matière de réduction et de valorisation.

La réglementation s'est emparée du sujet : **au 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous**, au même titre que le tri des emballages recyclables.

À compter de 2024, les sacs noirs devront être réservés aux déchets n'ayant aucune solution de recyclage ou de valorisation.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri de ses déchets alimentaires, le programme « J'agis pour réduire » engage de **nombreuses actions d'accompagnement** : mise à disposition gratuite de composteurs, déploiement de points de compostage de quartier, subventions à l'acquisition

de poules et de poulaillers...

Trier les déchets alimentaires et les composter dans son jardin ou près de chez soi, c'est aussi **limiter les coûts de collecte, de transport et de traitement**. Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais 1,2 millions € par an. Un coût qui va fortement évoluer dans les années à venir avec l'augmentation de la taxe sur les tonnages enfouis.

Pratique

Retrouvez toutes les aides financières et des conseils pratiques sur le site : www.jagispourreduire.com

Lorsque les déchets alimentaires sont séparés des ordures ménagères, ce sont des poubelles qui dégagent moins d'odeurs et qui peuvent être sorties moins souvent. Jardiniers ou non, cela fournit un engrais gratuit pour repoter et jardiner au naturel !

Déploiement de composteurs

Afin d'accompagner les ménages, **Calitom fournit gratuitement le premier composteur individuel 400L en plastique.** Pour en bénéficier, vous devez vous inscrire auprès de la mairie en remplissant le formulaire disponible sur le site internet ou à l'accueil.

Pour s'adapter aux différents besoins, il est possible d'acquérir, sur participation financière, un 2nd composteur de 400 litres ou un composteur bois de 800 litres.

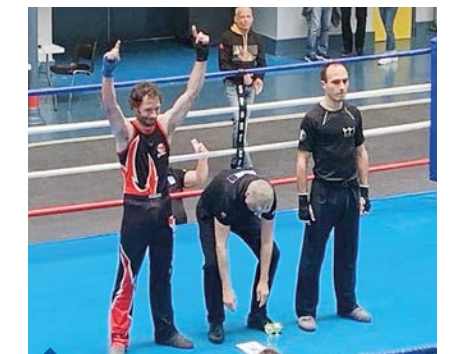
Il est également possible de s'équiper de **lombricomposteurs** individuels en prenant contact directement avec CALITOM.

La commune met également en place divers **composteurs collectifs** dans les quartiers de la commune pour les habitants ne disposant pas de jardin ou terrasse, afin d'assurer le retraitement de ces biodéchets. À la demande des différents comités de quartier il pourra être envisagé l'implantation de nouveaux composteurs.

Nos sportifs brillent



L'Alliance foot 3B remporte la Coupe Charente ! Entraînée par Vincent Fornel, l'équipe a fait vibrer le stade Chanzy en remportant la Coupe Charente le samedi 14 mai face au FC Mouthiers (2-1).



Sébastien Tesserot a été sacré champion de France de Boxe Française le 8 mai et vice-champion de France en full contact le 5 juin.

L'UBJ monte en Fédérale 1 ! C'est face à Layrac, sur une transformation de Davide DUCA, que l'UBJ a décroché sa montée sur le score de 37-31, devant un stade Jean Pauquet rempli de supporters fébriles.



Gipsy Montigny remporte la médaille de bronze au Championnat de France de Pony-Games, catégorie Club 2 Major.



Lors de la soirée des récompenses aux sportifs qui s'est déroulée le 25 mars, Patrick Fontenaud, Dany Meuraillon et André Meuraillon ont été récompensés par la Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et du Sport pour leur engagement associatif.

La commune poursuit ses investissements pour le sport



Agrandissement du mur d'escalade dans le gymnase Jean-Guy Ranson



Création d'un mur au tennis club Alain Guérineau

De nouveaux locaux pour la maison départementale des solidarités pour un accueil plus chaleureux



La **Maison Départementale des Solidarités** a déménagé dans ses nouveaux locaux, **6 rue Pierre Viaud**.

Il s'agit d'un bâtiment à l'architecture moderne, de forme ovoïde, construit sur une ossature bois, avec une charpente transpercée de puits de lumière et une toiture végétalisée.

L'intérieur est lumineux, avec des couleurs vives et chaleureuses.

Ce bâtiment, deux fois plus grand que l'ancien, offre ainsi des conditions d'accueil améliorées.

"C'est important d'avoir un beau bâtiment. C'est valorisant pour les travailleurs sociaux, comme pour les usagers."

La MDS accueille 5 000 personnes par an et assure les missions liées à la protection maternelle et infantile, l'enfance ainsi que la prévention et l'insertion sociale.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05 16 09 51 20.

Les aînés réunis pour un goûter spectacle



Après une année difficile liée à la période du Covid, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont été ravis de réunir nos aînés pour un goûter spectacle à Plaisance.

L'animation a été réalisée par la troupe

Grains de folies, une belle après-midi en chansons, danses, frou-frou.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un agréable moment de convivialité autour d'un goûter gourmand.

Soutien aux réfugiés Ukrainiens



En mars dernier un dispositif d'aide à l'Ukraine a été mis en place par la municipalité.

L'ancien local de la poste a été mis à la disposition de bénévoles, afin de recueillir les dons des Barbeziliens et des habitants des communes environnantes.

Des permanences ont été assurées afin de distribuer aux familles Ukrainiennes des denrées alimentaires, produits d'hygiène, fournitures scolaires, vêtements.

Des dons ont également été remis à la protection civile du département.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette campagne.

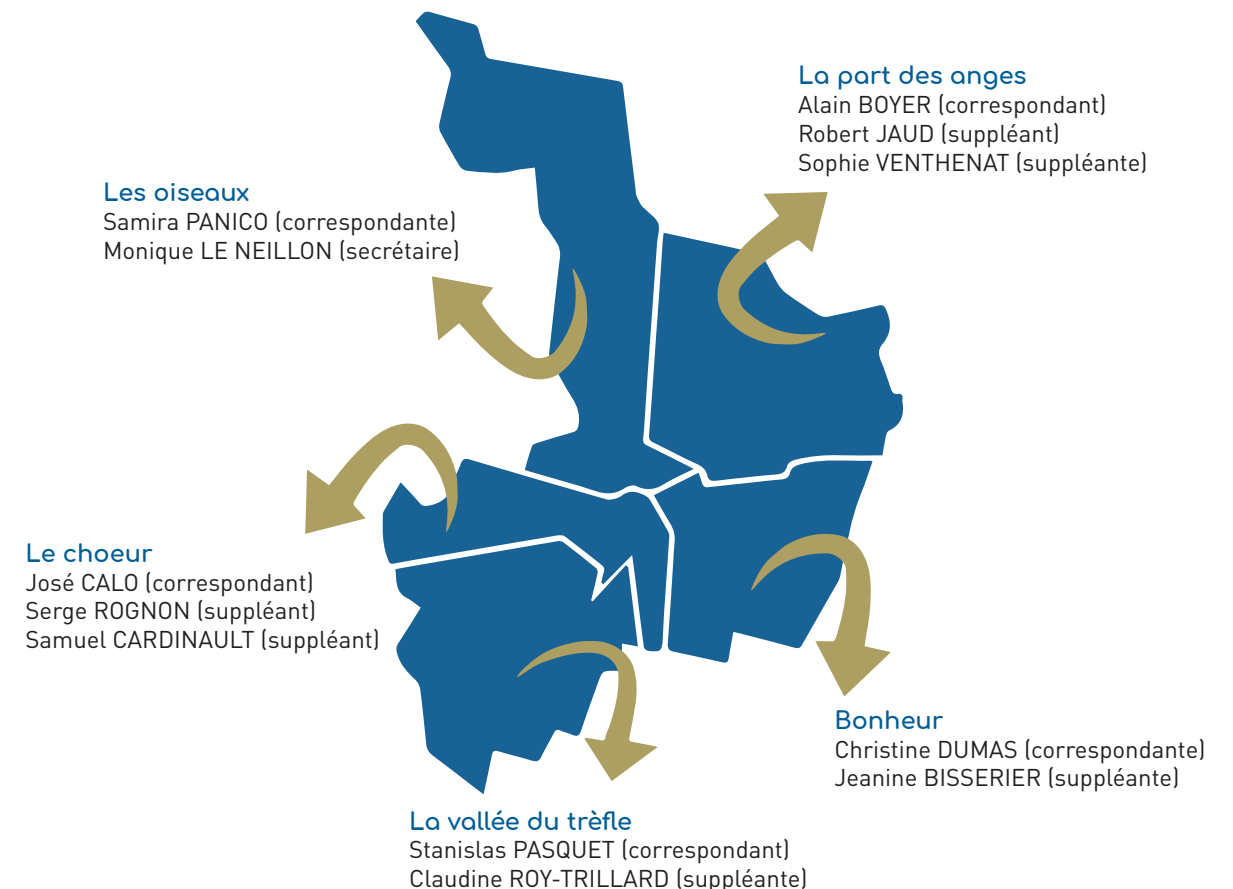
Un ruban pour l'Ukraine



Les résidents du foyer Roger Cardinaud ont confectionné des rubans aux couleurs de l'Ukraine.

Leur participation massive a permis de collecter 1 186 € qui ont été remis à la Croix Rouge au bénéfice de l'Ukraine.

De nouveaux référents pour les comités de quartier



Opération nettoyage de quartiers



À l'initiative du comité de quartier Bonheur, les bénévoles des 5 comités de quartier se sont rassemblés le samedi 14 mai pour une opération citoyenne de nettoyage de quartier. Les 60 Kms de voiries parcourues

ont permis le ramassage et le tri de 80 litres de déchets divers.

La matinée s'est terminée à l'arboretum autour d'un temps convivial et d'un pique-nique partagé.

Le saviez-vous ?



A l'initiative de Guy Forget et du comité de quartier Les Oiseaux, **le square Samuel GAILLARD**, situé avenue des Alouettes, a été inauguré le 8 octobre 2022, en présence des élus et de tous les comités de quartier.

Commerçant de la place du Champ de Foire, Samuel Gaillard fut tué par les Allemands sur le Boulevard Gambetta en août 1944.

Le conseil municipal des enfants réfléchit à différentes pistes de travail



Le conseil municipal des enfants réunit les élèves de 9 à 12 ans. Il a été élu le 16 mai pour une durée de 2 ans.

Lors de leurs premières réunions, les enfants ont exposé plusieurs propositions concernant notamment les équipements sportifs, les pistes cyclables, les animations de Noël, les plans de ville... Ils doivent maintenant avancer sur la faisabilité de ces idées.



Le maire
Samuel CASTELAIN

La 1ère adjointe au maire
Ninon LAURENT

Le 2ème adjoint au maire
Lucien BLANLEUIL-GEORGEON

Les élus
Lia MALEPLATE, Gatien DAGUSET, Claire PINEAU, Noémie EUDELIN, Enora MARCOU, Tim-Auxence LE FLOCH, Justine BAZILLE, Sacha RAHAIN, Noelle BONNET, Romane DESLANDE, Léo MONTIGAUD, Mathilde CHAMOND, Nathan WAYE-BRILLOUET

Des idées plein la tête pour le conseil municipal des jeunes



Le conseil municipal des jeunes réunit les élèves de 12 à 15 ans. Il a également été élu le 16 mai pour une durée de 2 ans.

Les jeunes ont exposé de nombreuses idées relatives à l'environnement (journée écologique, maisons à insectes, ruches), aux jeux pour enfants, aux équipements sportifs, au cadre de vie... Ils doivent également approfondir leurs propositions.



Le maire
Thaïs PITARCH

La 1ère adjointe au maire
Soan BLANLEIL

Le 2ème adjoint au maire
Clara BRUN

Les élus
Enola LHUISSIER, Léna PITARCH, Benjamin DEFARGE, Kévin MERILLE, Cyrielle HOMON, Mathéo AZNAR, Quentin BIZE, Constant DAGUSET, Capucine GIRAUD, Alexandre MASSIEAU, Bastien GAUFREY



Les animations se poursuivent :

En partenariat avec le Service Départemental de la Lecture de Charente :

- **Graines de mômes**, une action petite enfance qui a permis à des CP d'observer les insectes ;
- La clôture du **festival Au Fil du conte** a rassemblé 120 personnes au théâtre du château le 8/10 ;
- **Littératures européennes** avec la venue d'un auteur portugais de la sélection au cinéma Le Club le 17/11 ;
- Rencontre scolaire et tout public d'une auteure d'origine sud-coréenne dans le cadre du **Festival Littératures Métisses**.

En lien avec les **établissements scolaire de la maternelle au lycée** :

- Croc Aventure pour 7 classes de CP-CE1 ;
- Contelivres pour 6 classes du CE2 au collège ;
- un CM1-CM2 s'engage pour les petits champions de la lecture à voix haute.

Des **lectures et des ateliers**, réunissant petits et grands, sont proposés tout au long de l'année.

La médiathèque **hors les murs** durant l'été avec des lectures en extérieur, un atelier land-art à l'arborétum, un atelier bouclier en amont de la fête

médiévale, une vente de livres lors de la fête de la Voie Verte

Des **expositions** diverses :

- « French dispatch, un film de Wes Anderson tourné à Angoulême en 2019 » ;
- Peintures et dessins d'usagers de la médiathèque ;
- Une exposition sur les insectes « Voir l'invisible ».

La participation à différents **prix littéraires** : Bulle de lecteurs (BD), Croc polar, Incorruptibles 5^{ème}-4^{ème}, prix des collégiens et lycéens de Charente...

La médiathèque, mode d'emploi

Des animations pour tous :

- Rencontres
- Expositions
- Spectacles



Le prêt de documents :

3 semaines (par carte)

- 6 livres
- 6 CD
- 3 revues
- 4 DVD (par famille)

Pensez à emmener un sac.

Tarifs d'inscription pour une année :

- Gratuit pour les demandeurs d'emploi et les jeunes jusqu'à 25 ans
- Adultes Barbezieux : 10€
- Adultes hors Barbezieux : 17€

La consultation sur place est libre et gratuite.



Consultation gratuite sur ordinateurs.
3 ordinateurs sont disponibles.
(impressions et photocopies payantes)

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi : 9h30-12h30 / 14h-18h
Mercredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h

Le saviez-vous ?



La médiathèque propose du **portage de livres à domicile** pour les personnes de Barbezieux-Saint-Hilaire ne pouvant pas se déplacer.

N'hésitez pas à vous rapprocher des bibliothécaires pour bénéficier de ce service gratuit !

3 avenue Aristide Briand

05 45 78 30 70

mediatheque@mairie-barbezieux.fr



Pratique

Votre abonnement à la médiathèque vous donne accès aux ressources numériques **Sésame** : livres, films, musique, formation et soutien scolaire, presse en ligne...

<https://sesame.lacharente.fr>

La médiathèque fête Noël



Samedi 10 décembre à 10h30
Au théâtre du Château

Spectacle de Noël
«Le Noël enchanté du Yétou»
par Isabelle Pradeau

4-10 ans
Gratuit



Du 1^{er} au 31 décembre

Concours des dessins de Noël

Une brocante sous le soleil



En raison des Barbezivales qui se sont déroulées le 1^{er} weekend de juillet, la traditionnelle brocante de Saint-Hilaire, organisée par le comité des fêtes, s'est tenue exceptionnellement le samedi 9 juillet.

La journée a débuté par le café et une petite collation comme la tradition l'exige. Petits et grands ont pu chiner et trouver leur bonheur parmi tous les trésors des exposants venus nombreux pour l'occasion.



Barbezieux et St-Hilaire fêtent leurs 50 ans



50 ans que Barbezieux nous supporte !!!

Cela fait 50 ans que Barbezieux et Saint-Hilaire se sont unis pour le meilleur et pour le pire, afin de construire ensemble un avenir pérenne.

Comme tous les vieux couples, il y a eu des hauts et des bas mais nous ne pouvons qu'honorer cette longévité associative entre les deux communes qui traduit un grand sens de l'intérêt collectif qui surpasse toute considération partisane.

Par arrêté préfectoral du 4 décembre 1972 paru au JO du 20 décembre 1972, la commune de Barbezieux devient celle de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Suite aux élections intervenues le 15 janvier 1973, Monsieur Jean Pauquet est devenu maire de cette nouvelle commune et Monsieur René Roy, ancien maire de Saint-Hilaire, est devenu maire délégué.

Messieurs Delpech, Savreux et Olivier, conseillers municipaux de Saint-Hilaire sont venus grossir avec Monsieur Roy les effectifs du conseil de la nouvelle commune qui compte maintenant 27 membres ayant le droit de vote.

Nous souhaitons commémorer cette fusion et organiser pour l'occasion une manifestation qui fêtera cet engagement.

Concert à l'église de Saint-Hilaire



Le samedi 22 août 2022, le comité des fêtes a fait venir le groupe « Lutz Eterna ». Celui-ci a proposé un voyage dans le temps au cœur de la petite église de Saint-Hilaire, qui était pleine à craquer pour cet événement.

Leur répertoire est puisé dans le monde entier et interprété dans les langues d'origine : des gospels célèbres, des chants en gaélique et en celtique.

Le public a applaudi la voix puissante de Claire Million au registre très étendu et la virtuosité de Frédéric Chauvigné et Daniel Serra qui l'accompagnaient.

Le concert fut suivi d'un apéritif offert par le comité des fêtes qui a pu se poursuivre au cours de cette douce nuit d'été.

Le PLUI, une hérésie démographique ?

Porté par la communauté de communes des 4B, le PLUI est le Plan Local d’Urbanisme Intercommunautaire. Ce document permet l’harmonisation des règles d’urbanisme sur tout le territoire des 4B et remplacera les règles d’urbanisme local. Chacune des communes de la CDC se verra imposer le nombre et le lieu des constructions neuves, l’implantation d’entreprises, et d’une manière générale la gestion de son urbanisme et de son espace. Si l’harmonisation est un progrès, l’élaboration de ce plan risque de limiter très fortement le développement du territoire, sans tenir réellement compte de l’avis des nombreuses communes concernées.

Pour la commune de Barbezieux, les limites sont maintenant connues mais sont-elles compatibles avec une vision dynamique du développement de notre ville ? Les surfaces aménageables seront drastiquement réduites, seules 150 constructions neuves seront autorisées pour les dix prochaines années, et pour l’ensemble des 4B la limite est fixée à 400 logements neufs.

Déjà 8 communes se sont opposées au texte et d’autres municipalités s’interrogent sur le bienfondé de ces nouvelles dispositions. Pour Barbezieux Saint-Hilaire, M. le Maire et sa majorité, représentant majoritairement la commune à la CDC, ont participé à l’élaboration et approuvé ces propositions, sans véritable concertation avec l’ensemble des élus et sans débat public.

Il aurait été préférable d’accompagner chaque commune dans l’élaboration d’un document d’urbanisme, décrivant des priorités communautaires tenant compte au mieux des besoins locaux.

Notre équipe soutient le développement de notre petite ville qui nécessite de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et d’accompagner l’implantation de nouvelles activités économiques. Nous revendiquons la possibilité de débattre de ces projets structurants.

La sobriété énergétique, un modèle de notre commune ?

Si la municipalité a bien compris qu’elle devait montrer l’exemple à la population, elle tarde à l’exprimer concrètement.

Certaines mesures sont prises, et nous pouvons nous en réjouir.

Ainsi depuis des années, des efforts ont été faits pour réduire le coût de l’éclairage public à Barbezieux St Hilaire, comme avec l’installation d’éclairages LED. Il s’agit de poursuivre cet effort.

L’extinction, ou la réduction de l’éclairage public dans certaines rues est toujours en discussion, des propositions semblent envisagées, mais ne sont toujours pas actées. Pourtant le temps presse.

En revanche, certaines zones ne sont pas très bien éclairées, notamment les passages piétons qui mériteraient un traitement adapté.

Des mesures sont proposées également pour réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux. Nous encourageons cette démarche, et resterons vigilant sur leur application.

Des projets structurants, en panne de concertation

La municipalité s’emploie à communiquer sur quelques sujets d’actualité, comme ceux cités précédemment, mais d’autres, très structurants, restent abandonnés.

Celui de la piscine qui participe à la qualité de vie des habitants et à l’attractivité de notre ville, ne débouche pas. Nous attendons un vrai engagement de l’équipe municipale majoritaire, quelle que soit l’attitude des élus de la CDC non favorable à ce projet.

L’îlot « Marcel Jambon » dont la démolition des immeubles insalubres et dangereux commence est un projet réalisé sans perspective affichée.

Quel habitant de Barbezieux Saint-Hilaire a connaissance du projet urbain et d’aménagement de ce quartier ? Quelle est la vision des investisseurs pressentis (Logélia, autres ...) ? Quel sera l’impact sur la circulation en centre-ville ?

Tant de questions sans réponses...

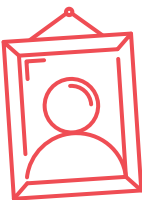
Le plan de mobilité douce esquissé par la majorité municipale est -il à la hauteur des attentes ? A l’occasion de la restructuration de la Rue Marcel Jambon et de la Place du Marché, de l’aménagement de points de covoiturage ou de parkings relais, nous revendiquons qu’une réflexion globale soit entamée sur ce sujet.

Le plan de circulation du centre-ville, modifié par la précédente mandature, est manifestement déconnecté de la réalité et non productive.... A quand une vraie réflexion à ce sujet ?

Nous pensons qu’un grand nombre de sujets centraux et structurants devraient être abordés en collaboration avec les administrés.

Les comités de quartiers, élargis, pourraient, par exemple, être mis à contribution sur les questions d’aménagement. Notre équipe, très minoritaire au sein du conseil municipal, tient à porter ces questions auprès de l’ensemble de la population de notre commune.

Yann Fontenoy - Yanick Bozzini - Géraldine Perez - Philippe Desrue - Hélène Brochet-Toutiri



Christian Benoit dit Kiki

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre enfance ?

Je suis né à Barbezieux le 19 janvier 1954. J’ai une sœur aînée qui vit à Toulouse et un frère jumeau qui est décédé à l’âge de 16 ans suite à un accident de mobylette.

Nous avons habité au 1 rue des Tours où se trouve actuellement un salon de coiffure.

Mon père travaillait à la quincaillerie Ederlin, située 47 rue Marcel Jambon, à l’emplacement de l’agence d’intérim, avant d’ouvrir son propre magasin d’électroménager à cette même adresse.

J’ai été scolarisé à Saint-Mathias puis à l’école des garçons de la commune et j’ai poursuivi mes études jusqu’au certificat d’étude. J’ai ensuite obtenu mon CAP de plâtrier carreleur puis je suis parti faire mon service militaire pendant un an à Morhange à la frontière allemande.

Au retour, j’ai exercé mon métier de plâtrier carreleur à Angoulême, d’abord dans une entreprise puis à mon compte.

Comment en êtes-vous arrivé à gérer un bar à Barbezieux ?

Au bout de 4 ans d’activité, j’ai fait une grave chute d’un échafaudage qui m’a immobilisé pendant un an, et contraint à arrêter cette profession.

Je suis donc revenu à Barbezieux. J’ai acheté le bar « Le café des Familles » à Monsieur et Madame Carlier. J’y ai fait de gros travaux et je suis devenu le patron du bistrot en 1988.

Mon rêve était de faire de ce bar un lieu incontournable de convivialité et de détente, un bar de copains où tout le monde se dit bonjour, se serre la main !

L’enjeu était de taille mais je suis heureux d’avoir atteint mon objectif. J’appelais tous mes clients par leur prénom, je connaissais les habitudes de chacun.

Mon l’établissement était devenu peu à peu un repère de copains.

Plus qu’un bar, c’est toute une place que vous avez souhaité animer ?

Oui, je voulais également dynamiser le quartier car depuis la disparition de la foire aux bestiaux, le Champ de foire était sans vie et il fallait lui trouver une nouvelle vocation.

J’ai lancé, il y a une dizaine d’années, un marché de producteurs qui anime chaque samedi matin le Champ-de-Foire. La tâche n’a pas été facile. Je me suis occupé de tout, j’ai essuyé quelques critiques comme quoi cela ne fonctionnerait jamais. Aujourd’hui, je suis content de constater que le marché a trouvé son public.

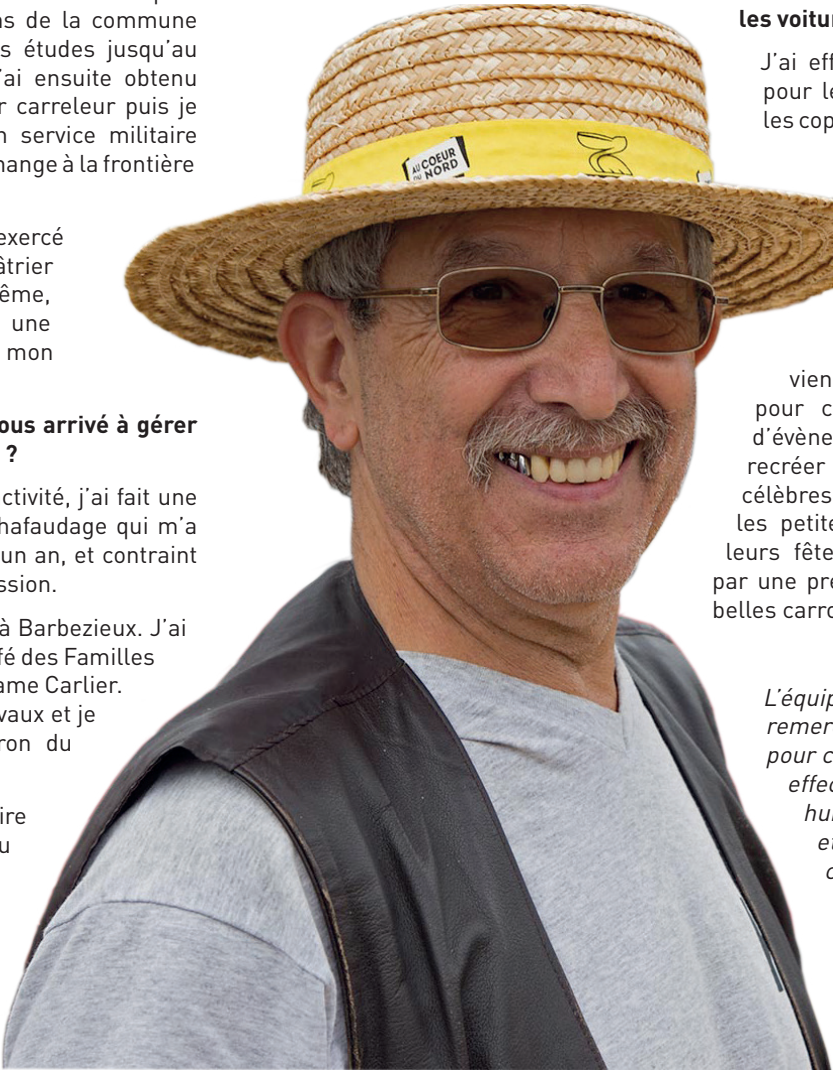
Avec Vanessa, ma voisine du salon de coiffure, nous avons largement contribué à l’organisation de la fête de la musique au Champ de foire quelques années. C’était un gros chantier car le samedi matin il y avait le marché et l’après-midi tout devait être mis en place pour recevoir 350 repas.

Parlez-nous de votre passion pour les voitures anciennes...

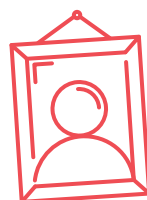
J’ai effectivement une passion pour les vieilles voitures. Avec les copains, nous avons monté il y a 6 ans une équipe d’amoureux des voitures anciennes « Les copains d’abord » dont la seule règle est de se faire plaisir. Les gens viennent quand ils veulent pour contribuer à l’animation d’événements, d’inaugurations, recréer les bouchons d’antan célèbres de Barbezieux, soutenir les petites communes à travers leurs fêtes, brocantes et frairies par une présence gratuite de leurs belles carrosseries.

L’équipe municipale tenait à remercier Christian Benoît pour ce parcours professionnel effectué dans la bonne humeur, la convivialité et la simplicité qui a certainement eu un effet très bénéfique sur le moral d’un grand nombre de nos concitoyens.

Bonne retraite Kiki !



Suzette Jardry



Pouvez-vous nous dire quelques mots de votre enfance ?

Je suis née à Manot, près de Confolens. Fille unique, je venais en vacances à Barbezieux chez mes grands-parents maternels, à Saint-Seurin. Je suis allée à l'école primaire de Manot, puis j'ai rejoint le collège de Barbezieux. Mes années lycée se sont passées à Guez de Balzac à Angoulême, jusqu'au baccalauréat en 1957. Ma maman ayant des soucis de santé, j'ai dû m'assumer toute seule.

Vous avez rencontré votre mari très tôt ? Cela n'a pas toujours été facile pour vous ?

Oui, J'ai rencontré Jean-Claude à 16 ans, autour d'une coupe de champagne, lors d'un bal.

Le début de l'idylle n'a pas toujours été simple car il partit en classes préparatoires à Bordeaux et moi à Poitiers faire mes études de lettres.

Ayant obtenu mon certificat d'études littéraires générales, j'ai poursuivi ma 2^{ème} année en anglais. Nous nous sommes mariés avant que Jean-Claude ne rejoigne l'Algérie.

J'ai donc élevé nos enfants, Eric et Caroline, seule, en poursuivant mes études. Devenue enseignante, j'organisais des voyages en Angleterre pendant les vacances pour compléter mes revenus.

Quand Jean-Claude revint d'Algérie il prit un poste à Paris, et nous partîmes dans la région parisienne.

Vous avez toujours été une femme très active ?

J'ai alterné plusieurs postes d'enseignante jusqu'à l'arrivée de notre 3^{ème} enfant, Sandrine. Puis, la situation me le permettant, j'ai souhaité cesser de travailler pour

m'occuper de mes enfants.

Cela ne m'a pas empêché de prendre la présidence de l'Amicale des résidents de Beauregard, de devenir maire adjointe de la Celle-Saint-Cloud, ou encore d'être vice-présidente du Centre de Prévention pour l'Enfance et l'Adolescence où je dispensais des cours de rattrapage d'anglais.

Parlez-nous de votre retour en Charente....

Nous sommes revenus en Charente à notre retraite, dans la maison des grands parents à Saint-Seurin. J'ai retrouvé mes copines d'enfance, et j'ai eu envie de m'investir dans la vie de la commune.

J'ai été conseillère municipale de 2008 à 2014, et conseillère communautaire déléguée à la CDC 4B. Je m'occupais principalement de la culture et le tourisme et je participais avec Martine Besson à la rédaction du bulletin municipal, avec la rubrique « A p p r e n o n s à connaître notre ville ».

J'ai toujours eu à cœur de défendre les atouts touristiques et culturels de notre commune.

J'ai été secrétaire du pôle touristique du Sud-Charente. J'ai participé par exemple à la rédaction du 1^{er} petit guide révélant les principales curiosités de la ville pour le remettre aux touristes.

On vous considère comme une ambassadrice du territoire... Vous êtes sur tous les fronts ?

Barbezilienne de cœur, j'aime ma ville et son histoire.

Pour les journées du patrimoine, je proposais des déambulations en ville où j'aimais pimenter mes visites d'anecdotes peu connues. Je suis d'ailleurs encore sollicitée pour réaliser ces visites lors d'événements exceptionnels, comme l'assemblée générale de la fédération nationale des villages étapes en 2021.

J'ai été présidente du Comité d'Animation Culturel, dont je fais toujours partie. J'ai toujours défendu la mise en valeur des trésors de la commune, comme la mise en lumière des toiles de la collection Gétraud.

Membre de la société archéologique, j'ai animé plusieurs conférences, et j'ai fait de nombreuses recherches sur l'histoire du château. Nous avons même procédé à l'écriture d'un livret.

Je me suis aussi investie dans le comité de jumelage, en étant famille d'accueil.

Je suis présidente de l'Amicale des Anciens élèves des collège et lycée de Barbezieux depuis 12 ans. Nous organisons tous les 2 ans une rencontre entre les anciens élèves.

Aujourd'hui, Suzette n'a rien perdu de son enthousiasme et l'équipe municipale souhaitait lui rendre hommage pour son engagement dans la vie politique, associative et culturelle de la commune.

J'ai des travaux à faire. Quelles sont les règles à respecter ?



Selon la nature des travaux, il vous appartient de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir...). Vous devez attendre de recevoir l'autorisation pour débiter les travaux.

Si, pour vos travaux, vous devez occuper le trottoir, une place de stationnement ou une partie de la route, il vous faut une autorisation d'occupation du domaine public. La demande est à faire au moins 15 jours avant le début des travaux.

Renseignements auprès de la mairie : 05 45 78 20 22

Les **sacs noirs** sont ramassés le mardi matin sur l'ensemble de la commune, et un ramassage supplémentaire est assuré le vendredi matin pour la zone du bourg.

Les **sacs jaunes** sont ramassés le vendredi matin pour la zone du bourg, et un lundi matin sur deux pour le reste de la commune.

Il est conseillé de sortir ses sacs la veille au soir du ramassage, à partir de 19h.

Attention, lorsqu'il y a un **jour férié**, les collectes sont décalées au lendemain à partir du jour férié.

Le non-respect des horaires et jours de collecte est passible d'une amende.

Renseignements : www.calitom.com

J'ai des déchets verts dans mon jardin. Comment puis-je m'en débarrasser ? Puis-je les brûler ?



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente depuis 2016 (en application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016).

Encore trop largement pratiquée, cette activité dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

Les biodéchets et les végétaux peuvent être compostés dans le jardin. Les déchets verts volumineux peuvent être broyés ou déposés en déchetterie.

Une opération «ramassage de sapins» va être mise en place du 3 au 22 janvier 2023. 5 lieux de dépôt ont été validés par quartier : rue Alert Nouël (La part des Anges), rue des Droits de l'Homme (Bonheur), place du Champ de Foire (Choeur), Parking Cité Rabanier (Oiseaux) et stade de foot de St-Hilaire (La vallée du Trèfle). Il sera ensuite possible de récupérer le broyage, à ces mêmes endroits, le 24 janvier matin.

Je ne sais pas quoi faire de mon sapin de Noël après les fêtes.



Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au 1^{er} janvier 2023



Lundi :	Mardi :	Mercredi :	Jeudi :	Vendredi :
8h30 - 12h15	8h30 - 12h15	8h30 - 12h15	8h30 - 11h	8h30 - 12h15
13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h	13h30 - 17h




Barbezieux
 SAINT-HILAIRE



Mairie Barbezieux-Saint-Hilaire

26, rue Marcel Jambon

16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Tél : 05 45 78 20 22

Mail : contact@mairie-barbezieux.fr

www.mairie-barbezieux.fr

Application mobile Intramuros  